



Paris, le 9 janvier 2020

Communiqué

Dans le cadre du conflit le plus long de l'histoire des pompiers, plus de 1500 d'entre nous se sont mobilisés à La Rochelle et Troyes.

Une délégation de l'intersyndicale a été reçue par M. BUSSEREAU (ADF) à La Rochelle, et par M. BAROIN (AMF) à Troyes.

Nos deux interlocuteurs ont reconnu la légitimité des revendications de l'intersyndicale et pris des engagements :

- M. BUSSEREAU à écrire le cadre rendant possible avec les financeurs, une négociation de l'augmentation de la prime de feu.
- M. BAROIN à saisir le ministre de l'Intérieur, le chef du gouvernement et le président de la république en leur demandant de légiférer pour un arbitrage rapide sur nos légitimes revendications.

L'augmentation de la prime de feu est le premier levier pour la prise en compte du malaise de la Sécurité Civile et la reconnaissance de la nation de l'exposition aux risques.

Prenez dès à présent vos dispositions pour être présents en nombre pour imposer au Ministre de l'Intérieur l'écriture des dispositions législatives pour l'augmentation de la prime de feu à 28%.

NOUS NE LACHERONS RIEN

Le 28 janvier 2020 à Paris